



# SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

**Dr Marie Michèle Bourrat**  
Présidente

Centre de la Mère et de l'Enfant  
11 rue Général CERÉZ  
87000 LIMOGES

**Pr Michel Wawrzyniak**  
Vice-Président

**Pr Claude Bursztein**  
Past-Président

**Dr Arnaud Crochette**  
Secrétaire Général  
Webmestre [www.sfpeada.fr](http://www.sfpeada.fr)

**Dr Jean-François Roche**  
Trésorier

**Pr Florence Askénazy**  
Veille scientifique et  
documentaire

**Dr Florent Cosseron**  
Trésorier Adjoint

**Dr Jean Chambry**  
Formations Continues

**Pr Daniel Marcelli**  
Relations Médias

**Pr Gérard Schmit**  
Relations avec la FFP

**Pr Jean-Philippe Raynaud**  
Président du Conseil  
Scientifique:

**Dr Nicole Catheline**  
Vice-Présidente du  
Conseil Scientifique

**Pr David Cohen**  
Rédacteur en chef de la revue

## COMMUNIQUE du 27 Janvier 2012

La **Société Française de Psychiatrie de l'Enfant, de l'Adolescent et des Disciplines Associées (SFPEADA)** composée de pédopsychiatres et de professionnels des disciplines associées exerçant dans les différents secteurs de l'enfance (sanitaire et médico-social) s'oppose à la proposition de loi de Monsieur Daniel Fasquelle visant à interdire l'accompagnement psychanalytique de la personne autiste. Elle s'étonne sur deux points :

- Pourquoi légiférer dans un domaine qui relève du consentement éclairé des patients et de leurs familles et de la compétence médicale du médecin qui prescrit les soins ?
- Elle s'étonne de ce projet de loi, alors que la **Haute Autorité de Santé** vient d'organiser une concertation générale sur les recommandations concernant l'autisme et les troubles envahissants du développement. La HAS est l'autorité reconnue par tous comme compétente pour fixer les règles de bonnes pratiques.

La SFPEADA se réjouit que l'autisme ait été reconnu **grande cause nationale pour 2012**. Elle s'associe aux espoirs des familles et des associations qui souhaitent profiter de cette décision pour permettre une meilleure connaissance de ce trouble et de ses conséquences, développer la recherche, et répondre au mieux et le plus précocement possible aux besoins des personnes avec autisme. Comme eux, elle pense que les personnes présentant ces troubles doivent bénéficier des mêmes droits que tout enfant ou adulte, spécialement droit à l'éducation et aux meilleurs soins en fonction des évolutions des connaissances scientifiques.

Cependant La SFPEADA regretterait et ne saurait accepter que ce label soit l'occasion d'arrêter le travail effectué par tous les professionnels, avec et auprès des familles, ainsi que la contribution de l'ensemble des courants théoriques à l'évolution des pratiques et des connaissances. Ayant pris connaissance du communiqué de l'UNAPEI, elle rejoint son souhait que soit reconnu le droit des familles à choisir l'accompagnement qui leur paraît le plus adapté à leur enfant.

Pour la SFPEADA :

Docteur Marie-Michèle BOURRAT,

Présidente.

**A titre informatif :**

**La Société Française de Psychiatrie de l'Enfant, de l'Adolescent et des Disciplines Associées** est une association professionnelle loi 1901 qui regroupe des professionnels, psychiatres d'enfants, psychologues, professionnels médicaux et paramédicaux intervenant dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence.

Elle est membre de **l'European Society for Child and Adolescent Psychiatry (ESCAP)** et de **l'International association for Child and Adolescent Psychiatry and Allied Profession (IACAPAP)** et participe aux conseils d'administration de ces sociétés.

Ses membres sont dans leur très grande majorité français, mais il existe aussi des membres étrangers. Elle dispose d'un Conseil d'Administration et d'un Conseil Scientifique qui étudie toutes les questions concernant les pratiques cliniques, les théories et la recherche. Ces deux conseils sont élus pour un nombre d'années limitées.

Selon ses statuts, « elle a pour but de promouvoir et coordonner des études, des recherches et des actions de formation concernant les troubles mentaux, affectifs et intellectuels des enfants et des adolescents ainsi que leur traitement et leur prévention. Elle se propose de regrouper les membres des diverses professions concourant à ce but ».

Elle possède un site : [www.sfpeada.fr](http://www.sfpeada.fr)